

Porte Bien-Etre

Le portail de l'information du Bien-Etre

Pour devenir actif de Porte Bien-Etre, vous avez 2 modalités possibles :

✚ **Soit vous saisissez DIRECTEMENT** vos annonces pour les rubriques « Sorties » et « Formation ». Pour cela, vous créez un compte personnel sur le site www.portebienetre.info.

Je choisis cette modalité, cotisation annuelle : 20 €

✚ **Soit nous saisissons À VOTRE PLACE** vos annonces sur le site de www.portebienetre.info. Vous nous envoyez nos brochures et nous les transcrivons pour vous sur le site.

Je choisis celle modalité, cotisation annuelle : 40 €

Pour les 2 modalités, vous disposez en plus :

- ❖ D'un espace réservé à la présentation de votre activité dans la rubrique « consultations » (Une présentation dans une rubrique par personne).
- ❖ La possibilité de déposer des articles. Pour cela contactez notre équipe de rédaction par mail (communcation34-porte@yahoo.fr).

Entité : Individuel Association Autre

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Email :

Merci d'imprimer cette page, de la compléter,
de joindre votre chèque (à l'ordre de Ter'Happy) et de poster le tout à :

Ter'Happy
26, rue Bizet
34830 CLAPIERS

J'ai pris connaissance de la charte et j'accepte les conditions d'utilisation, signature :

Détail de fonctionnement

1. Durée du contrat

La durée du présent contrat est valable pendant un an à partir de la date de réception du règlement de la cotisation dans nos services. Un rappel de cotisation, 3 mois avant la date de fin de contrat vous sera fait par mail ou par courrier postal. Si vous souhaitez renouveler votre cotisation, envoyez-nous simplement un chèque du montant approprié à l'adresse suivante :

Association Ter'Happy, 26 rue Bizet 34830 CLAPIERS

2. Parutions en ligne

2.1. Parutions dans les rubriques « Sorties » et « Formation »

Les annonces seront en ligne sur le site Internet à partir de la date de modération (par notre service de rédaction) jusqu'à la date de début de votre activité (Conférences, stages, etc).

Par exemple : vous organisez une conférence le 6 Juin 2007. Votre conférence est enregistrée et modérée le 15 Janvier 2007. Celle-ci sera en ligne du 15 Janvier 2007 au 6 Juin 2007 inclus sur la première page du site (Page d'accueil). Le 7 Juin 2007 elle sera en ligne dans la rubrique « Sorties / conférences » jusqu'à la fin de votre cotisation.

Vous pouvez donc dès à présent renseigner les annonces sur une année (sous condition d'acceptation liée à la charte d'utilisation). Les internautes seront informés des conférences, stages... suffisamment à l'avance pour s'organiser de leur côté.

2.2. Parutions dans la rubrique « Consultation »

La présentation de votre activité est en ligne pendant toute la durée de votre cotisation, soit 1 an et après acceptation de notre service de parution. Comment faire ? Envoyez votre plaquette de présentation ou un mail à communication34-porte@yahoo.fr présentant votre activité (Une trentaine de lignes maximum). Nous vous conseillons de joindre une photo de votre portrait.

2.3. Parutions dans la rubrique « La presse »

Vous avez la possibilité de déposer des articles de presse, des poésies, des documents d'exposition, des comptes-rendus de conférences, etc... Contactez-nous par mail communication34-porte@yahoo.fr

Charte, conditions générales d'utilisation

Le site Internet www.portebienetre.info, propose des annonces sur internet destinées au public gratuitement et aux professionnels avec paiement.

L'accès au site, sa consultation et son utilisation impliquent l'acceptation sans réserve des Conditions Générales d'utilisation de Portebienetre.info.

Conditions Générales d'utilisation

1. Propriété intellectuelle

1.1. Droits d'auteur et droits voisins

L'ensemble des éléments constituant le site www.portebienetre.fr (textes, graphismes, logiciels, photographies, images, sons, plans, noms, logos, marques, créations et oeuvres protégeables diverses, bases de données, etc...) ainsi que le site lui-même, relèvent des législations françaises et internationales sur les droits d'auteurs et les droits voisins du droit d'auteur.

Article L 122-4 du Code de la Propriété Intellectuelle :

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.

Portebienetre se réserve la possibilité d'exercer toutes voies de droit à l'encontre des personnes qui ne pas respecteraient pas les prescriptions évoquées dans le présent article.

1.2. Droit de marque

Les dénominations et logotypes Portebienetre sont des marques déposées, propriété de Ter'Happy. Toute utilisation non autorisée peut engager la responsabilité civile et/ou pénale de son auteur. Portebienetre.info se réserve la possibilité d'exercer des poursuites à l'encontre des personnes qui porteraient atteinte à ses droits.

2. Protection des données personnelles

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite à « Informatique et liberté », Portebienetre.info a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (C.N.I.L) sous le numéro: demande en cours. Suite à l'article 27 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.

Ce droit peut être exercé par courrier postal ou courrier électronique (email) auprès de Portebienetre.info.

3. Responsabilités

Portebienetre.info décline toute responsabilité:

- ❖ en cas d'interruption de Portebienetre.fr pour des opérations de maintenance techniques ou l'actualisation des informations publiées,
- ❖ en cas d'inaccessibilité temporaire à www.portebienetre.info (et/ou aux sites lui étant liés) en raison de problèmes techniques ou non
- ❖ en cas de dommages causés à l'utilisateur, quelle qu'en soit la nature, lié à l'accès, au contenu, et l'utilisation de Portebienetre.info
- ❖ en cas d'utilisation anormale ou illicite de portebienetre.info. L'utilisateur de Portebienetre.info est entièrement responsable des dommages causés aux tiers et des suites pouvant en résulter. L'utilisateur renonce également à exercer tout recours contre Portebienetre.info dans le cas de poursuites engagées par un tiers à son encontre du fait de l'exploitation illégale du site,
- ❖ en cas de perte par le membre de Portebienetre.info de son identifiant et/ou de son mot de passe ou en cas d'usurpation de son identité.

4. Liens hypertexte

4.1. Liens à partir du site Portebienetre.info.

Le site Portebienetre.info peut contenir des liens hypertextes vers des sites exploités par des tiers. Ces liens sont fournis à titre d'information. Portebienetre.info n'exerce aucun contrôle sur ces sites et décline toute responsabilité quant à l'utilisation de ces sites, ainsi qu'aux dommages pouvant résulter de leur consultation. L'internaute est entièrement responsable de l'activation de ces liens.

4.2. Liens vers le site Portebienetre.info

Portebienetre.info doit être informé de la création de tout lien hypertexte vers Portebienetre.info.

5. Modifications des Conditions Générales d'Utilisation

Portebienetre.info se réserve le droit de modifier, à tout moment, les Conditions Générales d'Utilisation du site Portebienetre.info. La connexion par chaque internaute sur le site, implique la lecture régulière des conditions particulières, et leur acceptation.

6. Attribution de juridiction Loi applicable

Toutes contestations relatives à la validité, à l'interprétation, à l'acceptation et à l'exécution des présentes quel que soit le lieu de souscription, ou de règlement, feront l'objet d'une tentative de règlement amiable que les parties s'engagent à rechercher.

A défaut d'accord, les tribunaux de Montpellier seront seuls compétents même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs, pour les procédures d'urgence ou conservatoires, en référé ou par requête.

Toute question relative aux Conditions Générales d'Utilisation ainsi qu'aux contrats qu'elles régissent, qui ne serait pas traitée par les présentes stipulations contractuelles, est régie par la loi française.

Conditions générales de diffusion

- ❖ L'annonceur reconnaît l'auteur du texte de l'Annonce. A défaut, il dispose des autorisations nécessaires à sa parution et en est entièrement responsable.
- ❖ L'annonceur certifie que l'Annonce est conforme à la législation en vigueur. Par conséquent, l'annonceur relève Portebienetre.info, ses sous-traitants et fournisseurs, de toutes responsabilités. Il garantit qu'il assumera toutes sanctions judiciaires, extrajudiciaires et indemnités résultant de la violation des règles de diffusion.

- ❖ Sans que cela crée à sa charge une obligation de vérifier le contenu, l'exactitude ou la cohérence de l'Annonce, Portebienetre.info se réserve le droit de refuser à tout moment une Annonce pour tout motif légitime, et notamment des éléments de texte (mots, expressions, phrases, etc. qui lui semblerait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, aux bonnes moeurs, à l'esprit de la publication, ou susceptible de troubler ou choquer les lecteurs. Un tel refus ne fait naître au profit de l'annonceur aucun droit à indemnité.
- ❖ Limitation de responsabilité : Portebienetre.info, ses sous-traitants et fournisseurs ne seront tenus en aucun cas à réparation, pécuniaire ou en nature, du fait d'erreurs ou d'omissions dans la composition ou la traduction d'une Annonce, ou de défaut de parution de quelque nature que ce soit. En particulier, de tels événements ne pourront en aucun cas ouvrir droit à une indemnisation sous quelque forme que ce soit. Portebienetre.info se réserve le droit de suspendre ou d'arrêter la diffusion du site www.portebienetre.info sans être tenue de verser à l'annonceur une indemnité de quelque nature que ce soit.
- ❖ Toute réclamation doit obligatoirement être transmise par lettre simple, télécopie ou e-mail, dans un délai de quarante huit (48) heures à compter de la date de diffusion sur www.portebienetre.info.

Règles générales de rédaction :

Toutes les annonces insérées au profit d'un professionnel faisant offre de vente, de services ou destinées à faire connaître son activité doivent obligatoirement comporter son numéro Siren (9 chiffres).

Tout texte contraire aux dispositions légales ou réglementaires, aux bonnes moeurs, à la déontologie de la publication, ou susceptible de troubler ou choquer les lecteurs seront refusées par www.portebienetre.info sans que cela ne fasse naître un droit à indemnité à l'annonceur.

Il est interdit de proposer plusieurs biens dans le texte d'une même annonce.

Règles particulières de rédaction :

Nous vous rappelons que la vente de copie est considérée par les Tribunaux comme de la contrefaçon qui peut être sanctionnée selon l'article L. 335-2 alinéa 2 du Code de la propriété intellectuelle.

Seule la diffusion d'annonces proposant la vente d'exemplaires originaux est autorisée.

❖ Livres :

Si vous diffusez une annonce en qualité de professionnel du livre, vous ne pouvez pas effectuer de remises supérieures à 5% du prix fixé par l'éditeur ou l'importateur (Loi 81-766 du 10 août 1981).

Types d'annonces rejetées :

Annonce mineurs de moins de 18 ans, Annonce Flirt sur Internet, Proposition ou offre de photos ou vidéos privées,

Annonce contact pour vie commune et proposition de travail en même temps Détail de moeurs sexuelles actif-passif, dominant, esclave, polygame etc..., Erotisme, fétichisme, Bisexuel, Transexuel, exhibitionniste, travesti, Annonce type sadomasochiste etc..., Annonce de couples échangiste, cherchant un ou une partenaire.

(Cette partie est à conserver)

Date le :

Signature (mention lu et approuvé)